



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Solidarité de l'UNC avec ses frères d'armes de l'armée de l'air et de l'espace

L'Union nationale des combattants a pris connaissance avec tristesse et émotion de l'accident aérien qui a impliqué, hier soir en Meurthe-et-Moselle, un *Mirage 2000D* de l'escadron de chasse 2/3 *Champagne* de la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, alors qu'il rentrait de mission.

L'équipage était composé d'un pilote de chasse et d'un navigateur. Les premières recherches ont permis de retrouver un corps qui n'était pas encore identifié ce matin. Les investigations se poursuivent en ce moment pour retrouver le second membre de l'équipage.

L'UNC fait corps avec ses frères d'armes de l'armée de l'air et de l'espace et s'associe au deuil qui frappe l'escadron 2/3 *Champagne*.

Aujourd'hui comme hier, l'Union nationale des combattants est totalement solidaire de tous les militaires qui servent la France en tout lieu et tout temps, sur le territoire français comme à l'étranger.

Général de corps d'armée (2S) Xavier de Woillemont
Président national de l'UNC